



**CONSEIL CANADIEN DE REPRÉSENTATION DES  
COMMUNAUTÉS CONGOLAISES**

**CANADIAN COUNCIL FOR THE REPRESENTATION OF  
CONGOLESE COMMUNITIES**

# RAPPORT DU CCRCC

**Participation de la diaspora congolaise**  
à l'Atelier d'évaluation *de mise en œuvre*  
*des recommandations issues des forums de la*  
*diaspora*

Kinshasa | 24 – 27 novembre 2025

Rapport élaboré par le Conseil Canadien de Représentation des Communautés Congolaises (CCRCC) sur la base de sa participation officielle aux travaux, des contributions des délégations de la diaspora présentes, et des conclusions issues des commissions thématiques.

## Cadre institutionnel

Atelier stratégique national organisé par le Ministère des Affaires étrangères, Coopération internationale, Francophonie et Diaspora de la République démocratique du Congo

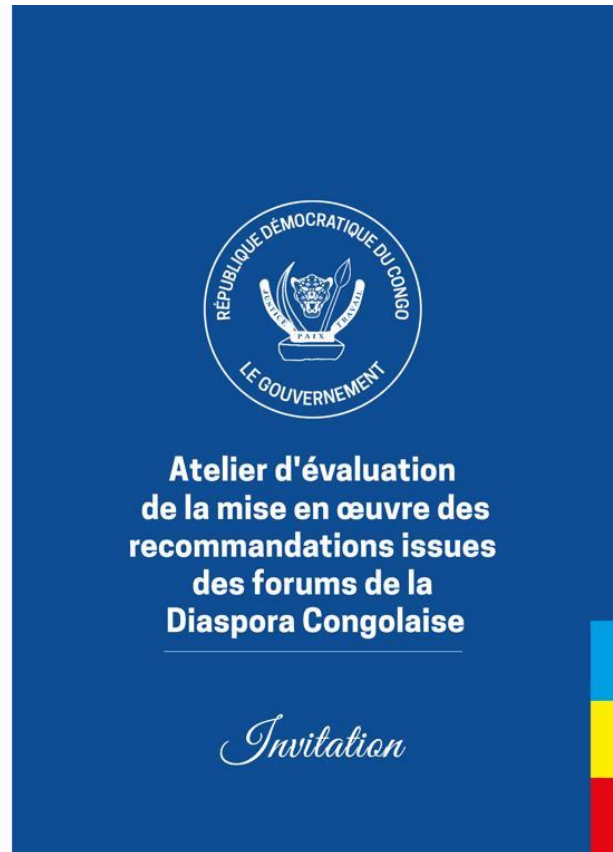
Responsable du rapport

M. Raymond Kashiba

Président du Conseil Canadien de Représentation des Communautés Congolaises (CCRCC)

Président de la Commission Gouvernance & Cadre Juridique

(désigné lors des travaux pour le compte des délégations de la diaspora)



**Invitation officielle à l'Atelier d'évaluation de la mise en œuvre des recommandations issues des forums de la Diaspora Congolaise**

Ministère des Affaires étrangères, Coopération internationale, Francophonie et Diaspora congolaise

Kinshasa, novembre 2025

## TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ EXÉCUTIF .....	4
SYNTHÈSE EXÉCUTIVE — POINTS CLÉS .....	6
0. INTRODUCTION .....	8
1. MÉTHODOLOGIE.....	9
2. Limites du mandat et cadre de production du rapport .....	10
3. Légitimité de la diaspora organisée .....	10
4. COMPOSITION DE LA DÉLÉGATION DE LA DIASPORA.....	11
5. LE CONTEXTE POLITIQUE ET INSTITUTIONNEL.....	12
6. CONTRIBUTION DES DÉLÉGATIONS DE LA DIASPORA .....	13
6.1. Contribution stratégique du Canada.....	13
6.2. Travail collaboratif des délégations.....	14
7. LES SIX PRIORITÉS VALIDÉES.....	15
8. TABLEAU SYNTHÉTIQUE DES RECOMMANDATIONS (2026–2027) .....	15
9. IMPORTANCE DE LA PARTICIPATION DE LA DIASPORA .....	16
9.1 Justification stratégique de l'implication de la diaspora organisée .....	16
9.2. La diaspora organisée comme partenaire institutionnel incontournable.....	17
10. PERSPECTIVES : RENDEZ-VOUS AU CANADA EN MAI 2026 .....	18
11. CONCLUSION GÉNÉRALE .....	19
12. Message du CCRCC.....	20
13. PAGE DE VALIDATION ET DE TRANSMISSION .....	21
ANNEXES.....	22
ANNEXE A — Liste des participants de la diaspora .....	23
ANNEXE B — Programme officiel de l'atelier.....	24
ANNEXE C — Extraits des interventions institutionnelles.....	27
ANNEXE D — Galerie photographique officielle (Version complète) .....	29

## RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Du 24 au 27 novembre 2025, le ministère des Affaires étrangères, à travers le Ministre délégué chargé de la Francophonie et de la Diaspora, a organisé un atelier stratégique national consacré à l'évaluation de la mise en œuvre des recommandations issues des différents forums de la diaspora tenus depuis 2008.

Ces travaux ont réuni les institutions de l'État, les experts techniques, les représentants du Parlement, la société civile, ainsi que les délégations officielles de la diaspora congolaise venues du Canada, des États-Unis, de Belgique, du Royaume-Uni et d'Afrique du Sud, en plus de plusieurs organisations internationales de la société civile.

La force et la richesse de cet atelier ont reposé sur la diversité des délégations de la diaspora, la complémentarité des expertises mobilisées et l'engagement commun d'œuvrer pour le renforcement durable du lien entre la République et ses ressortissants établis à l'étranger.

Une phrase clé, répétée à maintes reprises pendant ces assises, a résumé l'esprit général des débats :

**« Quand on décide sans nous, on décide contre nous. »**

La présence, la participation active et la contribution de la diaspora organisée se sont révélées non seulement pertinentes, mais indispensables et déterminantes. Leur implication a permis de produire une feuille de route structurée, réaliste et applicable, articulée autour de six priorités nationales clairement définies.

La délégation canadienne, aux côtés des autres délégations présentes, a apporté une contribution significative dans l'analyse institutionnelle et juridique, particulièrement au sein de la Commission Gouvernance & Cadre Juridique.

La désignation de M. Raymond Kashiba, Président du CCRCC, à la présidence de cette commission stratégique, a été perçue non pas comme une reconnaissance individuelle, mais comme la valorisation des compétences de la diaspora organisée, toutes délégations confondues. Cette nomination, saluée par les délégations de la diaspora, a été perçue comme un signal fort :

**la diaspora organisée est désormais reconnue comme un acteur essentiel à l'élaboration des politiques publiques qui la concernent.**

Le présent rapport présente :

- Les contributions des délégations de la diaspora ;
- La synthèse des priorités adoptées ;
- Les recommandations opérationnelles formulées en commission ;

- Les engagements pris par l'État congolais et par les acteurs de la diaspora pour la mise en œuvre de ces orientations.

Le présent rapport consolidé est produit par le Conseil Canadien de Représentation des Communautés Congolaises (CCRCC), en tant que délégation officiellement participante aux travaux, et en raison du rôle exercé par son président, M. Raymond Kashiba, désigné Président de la Commission Gouvernance & Cadre Juridique pour le compte des délégations de la diaspora. Cette contribution s'inscrit dans une démarche de synthèse et de mise en cohérence des réflexions issues des travaux.

En tant qu'organisation nationale représentative de la diaspora congolaise au Canada, reconnue pour son expertise en gouvernance, mobilisation communautaire et structuration institutionnelle, le CCRCC a assuré la coordination rédactionnelle de ce rapport.

La participation active de sa délégation a contribué de manière stratégique aux travaux, particulièrement au sein de la Commission Gouvernance & Cadre Juridique.

## SYNTHÈSE EXÉCUTIVE — POINTS CLÉS

### 1. CONSTATS MAJEURS

- **Faible taux de mise en œuvre** : seulement 10 % des recommandations issues des forums de la diaspora depuis 2008 ont été appliquées.
- **Cadre institutionnel incomplet** : absence d'un dispositif pleinement fonctionnel pour encadrer la relation État–Diaspora.
- **Besoin urgent de modernisation** : nécessité d'une gouvernance plus efficace, lisible, inclusive et orientée vers les résultats.

### 2. PRIORITÉS NATIONALES ADOPTÉES (6)

#### 1. Opérationnalisation complète de la Direction Générale des Congolais de l'Étranger (DGCE)

- Finalisation du cadre légal
- Nomination d'une équipe dirigeante
- Déploiement des outils administratifs

#### 2. Création du Haut Conseil de la Diaspora (HCD)

- Instance représentative
- Interlocuteur direct et permanent de l'État

#### 3. Mise en place du Fonds d'Investissement de la Diaspora (FID-RDC)

- Mobilisation de l'épargne de la diaspora
- Financement de projets structurants

#### 4. Réforme progressive de la double nationalité

- Phase transitoire : certificat/statut diaspora
- Phase finale : réforme constitutionnelle

#### 5. Modernisation des services consulaires

- Amélioration de l'accessibilité
- Réduction des délais
- Digitalisation accrue

#### 6. Création d'un Comité paritaire État–Diaspora

- Suivi
- Évaluation
- Coordination des réformes

### 3. CONTRIBUTIONS CLÉS DES DÉLÉGATIONS DE LA DIASPORA

- Participation technique active aux travaux et aux commissions.
- Apports juridiques, institutionnels et stratégiques.
- Présidence de la Commission Gouvernance & Cadre Juridique assurée par M. Raymond Kashiba, Président du Conseil Canadien de Représentation des Communautés Congolaises (CCRCC – Canada).
- Consensus fort exprimé par la phrase centrale des assises :  
« *Quand on décide sans nous, on décide contre nous.* »

### 4. RECOMMANDATIONS URGENTES (6–12 MOIS)

- Adoption des décrets d'opérationnalisation de la DGCE.
- Installation du Haut Conseil de la Diaspora.
- Désignation d'un pilote institutionnel pour le FID-RDC.
- Lancement du certificat / statut diaspora.
- Accélération de la digitalisation des services consulaires.
- Mise en place du Comité paritaire État–Diaspora.

### 5. PROCHAINES ÉTAPES

#### Court terme (2026)

- Mise en œuvre effective des réformes adoptées.
- Coordination interinstitutionnelle.
- Communication régulière avec les communautés de la diaspora.

#### Rendez-vous stratégique international

##### Canada – en mai 2026

##### Forum International Congo–Canada

→ Évaluation des progrès, ajustements stratégiques et poursuite du travail engagé.

#### MESSAGE CENTRAL

La diaspora congolaise doit être considérée comme un partenaire permanent du développement national, et non comme un acteur consulté ponctuellement.

## 0. INTRODUCTION

Le présent rapport s'inscrit dans le cadre de l'atelier stratégique organisé du 24 au 27 novembre 2025 par le ministère des Affaires étrangères de la République démocratique du Congo, à travers le Ministre délégué chargé de la Francophonie et de la Diaspora. Cet atelier avait pour objectif principal d'évaluer la mise en œuvre des recommandations issues des différents forums nationaux et internationaux consacrés à la diaspora congolaise depuis 2008, ainsi que d'identifier les priorités urgentes pour une politique nationale rénovée et cohérente.

Ces assises ont réuni une diversité d'acteurs institutionnels, comprenant notamment des représentants du gouvernement, du Parlement, de la Direction générale des Congolais de l'Étranger, des organismes publics, ainsi que des experts techniques et des organisations de la société civile. À leurs côtés, les délégations officielles de la diaspora venues du Canada, des États-Unis, d'Afrique du Sud, du Royaume-Uni et de Belgique ont activement participé aux travaux, reflétant l'engagement croissant des communautés congolaises établies à l'étranger dans les processus nationaux de gouvernance.

L'un des fondements de cette rencontre a été la reconnaissance explicite du rôle stratégique de la diaspora dans la consolidation de l'État, le développement économique, la diplomatie publique et la cohésion nationale. La mobilisation de la diaspora organisée et structurée fut perçue comme une condition essentielle pour garantir la pertinence, la légitimité et l'efficacité des réformes en cours.

Enfin, le présent rapport a été consolidé sur la base des contributions des différentes commissions thématiques, des échanges interinstitutionnels, des observations des délégations, ainsi que des documents officiels fournis par les organisateurs. Il vise à restituer de manière fidèle, structurée et opérationnelle les résultats des travaux, les priorités adoptées et les engagements formulés pour les mois à venir.

## 1. MÉTHODOLOGIE

Le présent rapport s'appuie sur un ensemble de sources officielles et de travaux techniques produits durant l'atelier. Il mobilise :

- Les procès-verbaux et notes formelles des différentes séances ;
- Les interventions institutionnelles, notamment celles de la Première Ministre et du Ministre délégué chargé de la Francophonie et de la Diaspora ;
- Les conclusions et synthèses des commissions thématiques ;
- Les contributions écrites et orales des délégations de la diaspora ;
- Les observations directes, analyses comparatives et notes internes produites par les représentants des différentes délégations.

Les travaux de l'atelier se sont structurés autour de quatre phases complémentaires :

- Cadre politique et stratégique – séance d'ouverture définissant la vision, les objectifs et la justification des assises ;
- Évaluation technique – analyse méthodique de la mise en œuvre des recommandations issues des précédents forums ;
- Travaux en commissions – identification des obstacles, formulation de solutions applicables et élaboration de propositions concrètes ;
- Adoption des résolutions – validation officielle de la feuille de route et des priorités nationales.

Cette méthodologie a permis d'assurer une approche rigoureuse, participative et représentative de l'ensemble des acteurs impliqués, incluant les institutions de l'État, les experts techniques, la société civile et les délégations de la diaspora organisée.

Le CCRCC a veillé à respecter strictement le contenu des travaux, sans extrapolation ni interprétation politique. Le rapport suit l'organisation réaliste des séances telles que conduites par le ministère des Affaires étrangères.

### **Note sur la portée du rapport**

Le présent rapport consolidé ne prétend pas représenter toutes les positions de la diaspora mondiale. Il constitue une synthèse structurée, fidèle aux échanges observés, et produite en raison du rôle opérationnel assumé par la délégation canadienne dans la coordination rédactionnelle.

Chaque délégation conserve la responsabilité de ses interventions et contributions.

## 2. LIMITES DU MANDAT ET CADRE DE PRODUCTION DU RAPPORT

Le CCRCC agit ici exclusivement en tant que délégation participante. À ce titre, et parce qu'il a dirigé une commission stratégique à la demande des organisateurs, il a assumé la consolidation des observations et des propositions issues des travaux des délégations. Ce rapport n'engage pas l'ensemble de la diaspora, mais reflète fidèlement les contributions telles qu'exprimées pendant les assises.

À ce titre, et compte tenu des responsabilités exercées pendant les assises, le CCRCC a été naturellement amené à compiler, structurer et présenter le rapport consolidé des contributions de la diaspora.

Ce document reflète donc la synthèse des travaux des délégations et non une position exclusive du CCRCC.

## 3. LÉGITIMITÉ DE LA DIASPORA ORGANISÉE

La participation de la diaspora organisée, représentée par des structures établies dans plusieurs pays (Canada, États-Unis, Afrique du Sud, Belgique, Royaume-Uni, entre autres), a permis d'assurer une compréhension contextualisée, structurée et réaliste des enjeux.

L'une des avancées essentielles de ces assises demeure la reconnaissance explicite du rôle structurant de la diaspora organisée dans la conception, l'orientation et l'évaluation des politiques publiques.

Associer les organisations structurées de la diaspora n'est pas un choix symbolique : c'est une nécessité stratégique pour éviter les décisions unilatérales mal adaptées aux réalités du terrain. Ces assises ont démontré qu'une diaspora non associée devient un acteur neutralisé ; une diaspora intégrée devient une force de proposition, de stabilisation et de développement.

#### 4. COMPOSITION DE LA DÉLÉGATION DE LA DIASPORA

La diversité géographique et institutionnelle des délégations a permis une représentation équilibrée des attentes et réalités de la diaspora congolaise.

Les délégations officielles ont représenté cinq pôles majeurs de la diaspora organisée :

##### Canada

- **Raymond Kashiba**, Président du Conseil Canadien de Représentation des Communautés Congolaises (CCRCC)
- **Popol Abraham Kayembe**

##### États-Unis

- **Dady Marcel Djamba**, Président de la Communauté congolaise de Washington

##### Afrique du Sud

- **Olivier Mulumba Gindu Kalenga**, Président de la Communauté Congolaise d'Afrique du Sud

##### Belgique

- **Ndjali Loponda**
- **Melba Phongo Muanangele**

##### Royaume-Uni

- **Elvine Batanga**

##### Société civile transnationale

- **UDC – Unité Centrale de la Diaspora**, parmi d'autres organisations présentes.

**« Les Congolais de l'étranger portent une responsabilité historique : celle d'accompagner la Nation en apportant expertise, innovation et cohésion. Notre engagement n'est pas un choix, c'est un devoir. »**

— *Olivier Mulumba Gindu Kalenga, Président de la Communauté Congolaise d'Afrique du Sud*

## 5. LE CONTEXTE POLITIQUE ET INSTITUTIONNEL

La Première Ministre, Son Excellence Judith Suminwa Tuluka, a rappelé que :

- La diaspora est désormais reconnue comme une force vive, un levier stratégique, un acteur économique majeur et un réservoir de compétences ;
- Le Président de la République, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, a fait de l'implication de la diaspora une priorité nationale ;

**« La diaspora congolaise n'est pas en dehors de la Nation : elle est une extension naturelle de la République. Elle doit participer pleinement aux décisions qui engagent notre avenir commun. »**

— Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, Président de la République

- La nomination d'un Ministre délégué chargé de la Diaspora constitue un tournant important dans la structuration du dialogue État–Diaspora.

Le Ministre délégué, Crispin Mbadu Phanzu, a insisté sur le passage des intentions à l'action, soulignant l'urgence de mettre en œuvre les recommandations restées en suspens.

La coordination logistique assurée par le Ministère a permis la participation effective des délégations. Toutefois, la diaspora exprime le souhait que les futures assises bénéficient d'un soutien plus renforcé pour assurer la pleine représentativité de toutes les régions du monde.

## 6. CONTRIBUTION DES DÉLÉGATIONS DE LA DIASPORA

Les délégations ont réaffirmé un principe essentiel :

**« Rien pour la diaspora sans la diaspora. »**

**« Quand on décide sans nous, on décide contre nous. »**

L'engagement de la diaspora organisée a permis :

- Une lecture réaliste des obstacles rencontrés ;
- Des propositions concrètes adaptées aux réalités du terrain ;
- Une cohésion inédite entre les différents pôles de la diaspora mondiale.

### 6.1. CONTRIBUTION STRATÉGIQUE DU CANADA

La contribution canadienne s'est inscrite dans une dynamique collective regroupant plusieurs délégations, chacune apportant une expertise propre selon son contexte national.

La désignation de Raymond Kashiba comme Président de la Commission Gouvernance & Cadre juridique a constitué une avancée majeure pour la diaspora.

Bien que chaque délégation ait apporté une contribution essentielle, la délégation canadienne s'est distinguée par son expertise en gouvernance institutionnelle et en structuration communautaire, ce qui a renforcé la pertinence technique des propositions soumises à la Commission Gouvernance & Cadre Juridique. Cette expertise a été mise au service de l'ensemble des délégations, dans un esprit de collaboration et d'unité.

**« La diaspora organisée n'est pas seulement une force d'appui : elle est une institution vivante de la République. Lorsque nous participons, nous construisons ; lorsque nous sommes écartés, le pays se prive de l'un de ses moteurs les plus stratégiques. »**

— *Raymond Kashiba, Président du CCRCC*

Cette commission portait trois dossiers les plus sensibles :

1. **La Direction Générale des Congolais de l'Étranger (DGCE)** – ossature de la future politique publique ;
2. **Le Haut Conseil de la Diaspora** – organe représentatif permanent ;
3. **La réforme de la nationalité (article 10)** – incluant l'instauration d'une **Carte d'identité / Carte de résidence de la diaspora**, conférant des droits équivalents à ceux des Congolais résidents.

La désignation de M. Raymond Kashiba comme Président de la Commission Gouvernance & Cadre Juridique n'est pas une reconnaissance individuelle, mais la reconnaissance de l'apport stratégique de la diaspora organisée. Cette nomination reflète la confiance accordée aux compétences collectives des délégations et leur capacité à analyser, proposer et structurer des orientations applicables au niveau national.

## 6.2 TRAVAIL COLLABORATIF DES DÉLÉGATIONS

Les travaux en commission ont été menés dans un esprit d'entière collaboration, chaque délégation apportant son expertise propre. Les propositions finales représentent un effort collectif, partagé et validé par l'ensemble des délégués présents, reflétant la diversité et la complémentarité des contributions de la diaspora internationale.

## 7. LES SIX PRIORITÉS VALIDÉES

Les six priorités adoptées officiellement :

1. Opérationnalisation de la DGCE
2. Création du Fonds d'Investissement de la Diaspora (FID-RDC)
3. Réforme de la double nationalité et création d'un certificat/ID Diaspora
4. Création du Haut Conseil de la Diaspora
5. Accès équitable, rapide et de qualité aux services consulaires
6. Mise en place d'un comité paritaire permanent de suivi

## 8. TABLEAU SYNTHÉTIQUE DES RECOMMANDATIONS (2026–2027)

Axe prioritaire	Recommandations	Responsable	Échéance
DGCE	Finaliser cadre légal + nommer direction + déployer outils fonctionnels	Gouvernement & DGCE	6 mois
FID-RDC	Désigner pilote institutionnel + adopter textes fondateurs + gouvernance tripartite	Min. Finances & MFAE	12 mois
Nationalité	Instaurer certificat diaspora + engager révision constitutionnelle	Parlement & Commission juridique	12–18 mois
Haut Conseil	Définir composition, mandat, représentativité	MFAE & Diaspora organisée	9 mois
Services consulaires	Cartographier besoins + moderniser plateformes	MAE & Ambassades	6–12 mois
Suivi	Comité paritaire permanent + rapports trimestriels	Gouvernement & Diaspora	Immédiat

## 9. IMPORTANCE DE LA PARTICIPATION DE LA DIASPORA

La participation des délégués de la diaspora à ces assises a constitué un tournant majeur dans la dynamique État–diaspora. Une phrase, répétée par plusieurs intervenants, a résumé l'enjeu fondamental :

**« Quand on décide sans nous, on décide contre nous. »**

La présence de délégations structurées, mandatées et issues de communautés organisées a permis :

- d'améliorer la compréhension des réalités vécues par les Congolais de l'étranger ;
- d'éviter des décisions unilatérales souvent mal adaptées aux enjeux de la diaspora ;
- de renforcer la co-responsabilité entre l'État et la diaspora dans le développement national ;
- d'instaurer un climat de confiance constructive entre les institutions et leurs ressortissants établis à l'étranger.

Dady Marcel Djamba, Président de la Communauté Congolaise de Washington (États-Unis), a résumé ce rôle en affirmant :

**« Quand la diaspora est associée, elle devient solution ; quand elle est ignorée, elle devient un manque. Le développement du Congo exige que nous soyons autour de la table, pas en dehors de la salle. »**

La participation active de la diaspora organisée — et particulièrement des structures représentatives comme le CCRCC, la communauté congolaise d'Afrique du Sud, celle des États-Unis, du Royaume-Uni et de Belgique — a démontré la maturité, l'expertise et l'apport stratégique que les communautés peuvent offrir lorsque le cadre est inclusif et collaboratif.

### 9.1 JUSTIFICATION STRATÉGIQUE DE L'IMPLICATION DE LA DIASPORA ORGANISÉE

L'expérience accumulée au cours des différents forums démontre que la diaspora organisée représente :

- une source crédible d'expertise institutionnelle et technique ;
- un relais diplomatique naturel pour l'image internationale de la République ;
- un acteur de développement économique structurant ;
- un pont entre les institutions congolaises et les sociétés d'accueil.

L'absence de la diaspora dans les processus décisionnels produit des politiques incomplètes ou difficiles à mettre en œuvre.

**Sa participation transforme ces politiques en solutions cohérentes, prises avec ceux qu'elles concernent directement.**

## 9.2. LA DIASPORA ORGANISÉE COMME PARTENAIRE INSTITUTIONNEL INCONTOURNABLE

Les travaux ont démontré que seules les organisations structurées, dotées de représentativité et d'une capacité d'analyse collective, permettent un dialogue efficace avec l'État.

Leur participation garantit :

- la cohérence technique des propositions,
- la crédibilité face aux institutions,
- la continuité dans le suivi international,
- la prévention des décisions unilatérales pouvant fragiliser la cohésion.

Associer la diaspora organisée n'est donc pas une option : c'est un impératif stratégique.

## 10. PERSPECTIVES : RENDEZ-VOUS AU CANADA EN MAI 2026

À l'issue de l'atelier, les délégations de la diaspora ont réaffirmé leur volonté d'accompagner l'État congolais dans la mise en œuvre des résolutions adoptées. Le processus exige désormais :

- la désignation rapide des acteurs institutionnels chargés de l'exécution des priorités identifiées ;
- la formalisation d'un cadre permanent de concertation État–diaspora ;
- l'accélération de la réforme juridique liée à la DGCE, au Haut Conseil de la Diaspora et au statut des Congolais de l'étranger ;
- le suivi rigoureux par un comité paritaire incluant des représentants de la diaspora organisée.

Les délégations ont également convenu de se réunir de nouveau **du 8 au 10 mai 2026 au Canada**, dans le cadre du **Forum international Congo–Canada**, afin :

- d'évaluer l'avancement des engagements pris à Kinshasa ;
- de renforcer le dialogue entre les institutions nationales et les communautés de la diaspora ;
- et de consolider la feuille de route commune adoptée lors de ces assises.

## 11. CONCLUSION GÉNÉRALE

L'atelier de Kinshasa marque un tournant majeur dans l'histoire du dialogue État–Diaspora. Pour la première fois, une approche méthodique, inclusive et concertée a été instaurée.

La diaspora organisée — forte, compétente et unie — a démontré qu'elle est :

- un partenaire stratégique,
- un acteur de développement,
- un levier d'innovation,
- un pilier diplomatique,
- un élément incontournable de la modernisation nationale.

Ce rapport appelle à une collaboration renforcée, continue et structurée entre l'État congolais et sa diaspora mondiale.

Le CCRCC réaffirme son engagement à poursuivre le dialogue, l'expertise et la contribution aux futures politiques publiques visant la diaspora et le développement national.

Les délégations de la diaspora se sont donné rendez-vous au Canada, du 8 au 10 mai 2026, dans le cadre du Forum International Congo–Canada, pour poursuivre la réflexion, harmoniser les contributions et assurer le suivi institutionnel des résolutions adoptées.

Ce rapport constitue ainsi une étape d'un processus continu de collaboration entre l'État congolais et sa diaspora organisée.

Comme l'a rappelé à plusieurs reprises la diaspora durant les travaux : *“Quand on décide sans nous, on décide contre nous.”* Cette expression illustre l'exigence d'un dialogue permanent entre l'État et ses ressortissants établis à l'étranger, condition essentielle pour éviter les malentendus, renforcer la confiance et maximiser la contribution de la diaspora au développement du pays.

Ces assises ont rappelé une vérité fondamentale : la diaspora congolaise n'est pas un simple groupe d'intérêt, mais une institution vivante, un acteur structurant de la République. La diaspora organisée est un partenaire naturel de l'État, capable de contribuer à la modernisation du pays par son expertise, sa neutralité, son expérience internationale et sa capacité de mobilisation.

## 12. MESSAGE DU CCRCC

Conformément à sa mission de représentation, d'analyse stratégique et de médiation entre l'État congolais et les communautés établies au Canada, **le Conseil Canadien de Représentation des Communautés Congolaises (CCRCC)** réaffirme son engagement à accompagner le suivi institutionnel des recommandations adoptées lors de ces assises.

En tant qu'organisation de la diaspora structurée, légalement constituée et engagée dans une démarche de coopération constructive, le CCRCC :

- demeurera disponible pour soutenir le travail des ambassades de la RDC au Canada et ailleurs dans le monde ;
- collaborera avec les institutions gouvernementales congolaises impliquées dans la mise en œuvre des réformes liées à la diaspora ;
- travaillera avec les organisations représentatives de la diaspora mondiale afin d'assurer la cohérence des actions et la continuité du dialogue ;
- contribuera à la formulation et à la diffusion d'analyses, de recommandations et d'outils facilitant la gouvernance de la diaspora.

Le CCRCC réaffirme également son engagement à agir dans un cadre neutre, inclusif, non partisan et orienté vers les résultats, conformément aux principes de responsabilité, d'intégrité et de coopération institutionnelle.

Parce que la diaspora est un partenaire stratégique du développement national, le CCRCC continuera à jouer pleinement son rôle de relais, de facilitateur et de force de proposition au service du peuple congolais et de ses institutions.

## 13. PAGE DE VALIDATION ET DE TRANSMISSION

**FAIT À KINSHASA, LE 29 NOVEMBRE 2025**

**RAPPORT OFFICIEL PRODUIT PAR :**

Conseil Canadien de Représentation des Communautés Congolaises (CCRCC)  
Organisation nationale – Canada

**Raymond KASHIBA**

Président-directeur général (PDG) du CCRCC – Délégation du Canada  
Désigné Président de la Commission Gouvernance & Cadre Juridique  
(pour les travaux de l'atelier, au nom des délégations de la diaspora)

1

---

<sup>1</sup> Le présent rapport reflète les contributions exprimées par les délégations de la diaspora au cours de l'atelier. Il n'engage pas les États représentés par les diasporas ni les organismes publics congolais.

## ANNEXES

### **Annexe A — Liste des participants de la diaspora**

(Complete, classée par pays)

### **Annexe B — Programme officiel de l'atelier**

### **Annexe C — Extraits des interventions institutionnelles**

### **Annexe D — Photos légendées**

## **FIN DU RAPPORT**

ANNEXE A — LISTE DES PARTICIPANTS DE LA DIASPORA

*(Classée par pays — Liste officielle consolidée)*

Cette annexe présente les membres des délégations de la diaspora congolaise ayant pris part aux travaux de l'Atelier d'évaluation de la mise en œuvre des recommandations issues des forums de la diaspora, tenu à Kinshasa du 24 au 27 novembre 2025.

**Canada**

**1. Raymond KASHIBA**

Président du Conseil Canadien de Représentation des Communautés Congolaises (CCRCC)  
Membre de la Commission Gouvernance & Cadre Juridique (Président)

**2. Popol Abraham KAYEMBE**

Membre de la délégation du Canada

**États-Unis d'Amérique**

**3. Dady Marcel DJAMBA**

Président de la Communauté Congolaise de Washington (USA)

**Afrique du Sud**

**4. Olivier MULUMBA GINDU KALENGA**

Président de la Communauté Congolaise d'Afrique du Sud

**Belgique**

**5. Ndjali LOPONDA**

Membre de la délégation de la diaspora belge

**6. Melba PHONGO MUANANGELE**

Membre de la délégation de la diaspora belge

**Royaume-Uni**

**7. Elvine BATANGA**

Membre de la délégation de la diaspora du Royaume-Uni

CONSEIL CANADIEN DE REPRÉSENTATION DES COMMUNAUTÉS CONGOLAISES (CCRCC)  
Atelier National d'Évaluation des Recommandations des Forums de la Diaspora (2008–2025)

ANNEXE B — PROGRAMME OFFICIEL DE L'ATELIER

*Excellence, Honorable, Madame, Monsieur*

*Son Excellence Monsieur Crispin MBADU PHANZU,  
Ministre Délégué près le Ministre des Affaires étrangères,  
en charge de la Francophonie et de la Diaspora congolaise,  
vous prie de bien vouloir honorer de votre présence la cérémonie  
d'ouverture et la cérémonie de clôture de l'Atelier d'évaluation  
de la mise en œuvre des recommandations issues  
des forums de la Diaspora Congolaise.*

- CÉRÉMONIE D'OUVERTURE : LUNDI 24 NOVEMBRE 2025, À 10H00
- CÉRÉMONIE DE CLÔTURE : JEUDI 27 NOVEMBRE 2025, À 14H00

LIEU : SALLE DE CONFÉRENCE INTERNATIONALE DU MINISTÈRE  
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

*Cordialement Bienvenue*

LUNDI 24 NOVEMBRE 2025

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE & SESSION DE CADRAGE MÉTHODOLOGIQUE

08h00 – Mise en place terminée  
08h00 – 09h00 : Accueil des participants & enregistrement  
09h00 – 09h05 : Arrivée des Secrétaires Généraux (Affaires étrangères & Coopération internationale)  
09h05 – 09h30 : Arrivée des Officiels  
09h30 – 09h45 : Arrivée S.E.M. la Vice – Ministre des Affaires Étrangères  
09h45 – 09h55 : Arrivée S.E.M. le Ministre Délégué  
09h55 – 10h00 : Arrivée S.E.M. le Ministre d'État  
09h55 – 09h55 : Arrivée S.E. Mme la Première Ministre  
10h00 – 10h15 : Début de la Cérémonie – Exécution de l'Hymne nationale – Mot du Protocole  
10h15 – 10h30 : Allocution de S.E.M. le Ministre Délégué en charge de la Diaspora congolaise  
10h30 – 10h45 : Allocution de S.E. Mme la Première Ministre, Cheffe du Gouvernement  
10h45 – 11h00 : Départ de S.E. Mme la Première Ministre – Photo de famille & installation  
11h00 – 12h00 : Cocktail  
12h00 – 14h00 : Distribution des documents de travail et Présentation  
14h00 – 15h00 : Constitution des groupes thématiques :  
1. Cadre institutionnel et gouvernance de la diaspora  
2. Outil d'investissement et d'expertise  
3. Réformes juridiques  
4. Gouvernance électronique  
15h00 – 16h00 : Début des travaux en groupes – brainstorming et analyse préliminaire des recommandations  
16h00 – 17h00 : Clôture en plénière et Fin de la session.

JEUDI 27 NOVEMBRE 2025

ADOPTION DES CONCLUSIONS & CLÔTURE OFFICIELLE

09h30 – 10h00 : Installation des participants  
10h00 – 11h30 : Présentation consolidée des résultats  
— Synthèse de l'évaluation  
— Analyse transversale  
— Recommandations finales  
11h30 – 12h00 : Pause – café  
12h00 – 12h30 : Adoption de la Feuille de route nationale 2025 – 2028  
— Engagements institutionnels  
— Responsabilités des parties prenantes  
— Calendrier d'exécution  
12h30 – 13h30 : Pause-déjeuner  
13h30 – 14h00 : Arrivée des Officiels  
14h00 – 14h05 : Arrivée S.E.M. la Vice – Ministre des Affaires Étrangères  
14h05 – 14h10 : Arrivée S.E.M. le Ministre Délégué  
14h10 – 14h15 : Arrivée S.E.M. le Ministre d'État  
14h15 – 14h20 : Arrivée des autres Membres du Gouvernement  
14h20 – 14h25 : Arrivée S.E. Mme la Première Ministre  
14h25 – 14h30 : Début de la Cérémonie de clôture – Exécution de l'Hymne nationale – Mot du Protocole  
14h30 – 14h35 : Lecture du rapport final  
14h35 – 15h05 : Allocution de S.E.M. le Ministre Délégué en charge de la Diaspora congolaise  
15h05 – 15h15 : Allocution de clôture de S.E.M. la Première Ministre, Cheffe du Gouvernement  
15h15 : Fin officielle des travaux

Programme officiel de l'Atelier d'évaluation de la mise en œuvre des recommandations issues  
des forums de la Diaspora congolaise  
Salle de conférence internationale – Ministère des Affaires étrangères  
Du 24 au 27 novembre 2025, Kinshasa

## **Atelier d'évaluation de la mise en œuvre des recommandations issues des forums de la Diaspora congolaise**

**Lieu** : Salle de conférence internationale – Ministère des Affaires étrangères

**Dates** : Du lundi 24 au jeudi 27 novembre 2025

**Organisation** : Ministère des Affaires étrangères, Coopération internationale, Francophonie et Diaspora congolaise

**Autorité** : Gouvernement de la République démocratique du Congo

### **Lundi 24 novembre 2025**

#### **Cérémonie d'ouverture et session de cadrage méthodologique**

- Mise en place terminée
- Accueil des participants et enregistrement
- Arrivée des Secrétaires généraux (Affaires étrangères & Coopération internationale)
- Arrivée des Officiels
- Arrivée de S.E.M. le Vice-Ministre des Affaires étrangères
- Arrivée de S.E.M. le Ministre délégué
- Arrivée de S.E.M. la Ministre d'État
- Arrivée des autres membres du Gouvernement
- Arrivée de S.E.M. Madame la Première Ministre
  - Exécution de l'Hymne national
  - Mot du Protocole
  - Allocution de S.E.M. le Ministre délégué en charge de la Diaspora congolaise
  - Allocution de S.E.M. Madame la Première Ministre, Cheffe du Gouvernement
  - Départ de S.E.M. Madame la Première Ministre
  - Photo de famille et installation
- Cocktail
  - Distribution des documents de travail
  - Présentation méthodologique
- Constitution des groupes thématiques :
  1. Cadre institutionnel et gouvernance de la diaspora
  2. Outils d'investissement et d'expertise
  3. Réformes juridiques
  4. Gouvernance électronique
    - Début des travaux en groupes
    - Brainstorming et analyse préliminaire des recommandations
    - Clôture en plénière
    - Fin de la session

**Jeudi 27 novembre 2025**

**Adoption des conclusions et clôture officielle**

- Installation des participants
- Présentation consolidée des résultats :
  - Synthèse de l'évaluation
  - Analyse transversale
  - Recommandations finales
- Pause-café
  - Adoption de la **feuille de route nationale 2025–2028**
    - Engagements institutionnels
    - Responsabilités des parties prenantes
    - Calendrier d'exécution
- Pause-déjeuner
- Arrivée des Officiels
- Arrivée de S.E.M. le Vice-Ministre des Affaires étrangères
- Arrivée de S.E.M. le Ministre délégué
- Arrivée de S.E.M. la Ministre d'État
- Arrivée des autres membres du Gouvernement
- Arrivée de S.E.M. Madame la Première Ministre
  - Exécution de l'Hymne national
  - Mot du Protocole
- Lecture du rapport final
  - Allocution de S.E.M. le Ministre délégué en charge de la Diaspora congolaise
  - Allocution de clôture de S.E.M. Madame la Première Ministre, Cheffe du Gouvernement
- **Fin officielle des travaux**

**Mention institutionnelle**

Cet atelier s'inscrit dans la volonté du Gouvernement de la République démocratique du Congo de renforcer un dialogue structuré, permanent et opérationnel avec la diaspora congolaise, conformément à la vision du Chef de l'État.

## ANNEXE C — EXTRAITS DES INTERVENTIONS INSTITUTIONNELLES

Cette annexe présente une sélection d'extraits significatifs des interventions prononcées par les plus hautes autorités de l'État congolais et par des représentants institutionnels, lors de l'Atelier d'évaluation de la mise en œuvre des recommandations issues des forums de la Diaspora congolaise, tenu à Kinshasa du 24 au 27 novembre 2025.

Ces extraits illustrent la vision politique, les engagements gouvernementaux et la reconnaissance officielle du rôle stratégique de la diaspora congolaise dans le développement national.

### 1. Intervention de Son Excellence Madame Judith Suminwa Tuluka

#### Première Ministre, Cheffe du Gouvernement

**« La diaspora congolaise n'est pas une simple communauté de Congolais vivant à l'étranger. Elle est une force vive, un levier stratégique, un acteur économique majeur, un réservoir de compétences et un pilier de notre rayonnement international. »**

Dans son allocution de clôture, la Première Ministre a rappelé que la diaspora occupe désormais une place centrale dans la vision de gouvernance du Gouvernement. Elle a insisté sur la nécessité de passer d'une logique déclarative à une logique d'action, fondée sur des mécanismes concrets, mesurables et opérationnels.

Elle a également souligné l'importance du rôle diplomatique, économique et communicationnel de la diaspora, en particulier dans le contexte sécuritaire et géopolitique actuel de la République démocratique du Congo.

### 2. Intervention de Son Excellence Monsieur Crispin Mbadu Phanzu

#### Ministre délégué auprès du Ministre des Affaires étrangères, chargé de la Francophonie et de la Diaspora congolaise

**« Le temps n'est plus aux déclarations d'intention. La diaspora attend des résultats concrets, des mécanismes fonctionnels et un État interlocuteur, accessible et crédible. »**

Le Ministre délégué a présenté les conclusions de l'évaluation des recommandations issues des forums de la diaspora organisés entre 2008 et 2021. Il a révélé qu'environ 10 % seulement des recommandations avaient été effectivement mises en œuvre, un constat jugé préoccupant.

Il a appelé à un changement de méthode, fondé sur :

- une clarification du cadre institutionnel,
- une hiérarchisation des priorités,

- une feuille de route réaliste sur 6 à 12 mois,
- et une gouvernance partagée entre l'État et la diaspora organisée.

### **3. Intervention de Son Excellence Monsieur Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo**

#### **Président de la République démocratique du Congo**

*(Vision rappelée au cours des travaux)*

**« Les Congolais de l'étranger font pleinement partie de la Nation. Leur contribution au développement du pays doit être reconnue, facilitée et intégrée dans les politiques publiques nationales. »**

La vision du Chef de l'État, régulièrement rappelée par les membres du Gouvernement au cours de l'atelier, place la diaspora au cœur des priorités nationales. Cette orientation politique se traduit notamment par :

- la création d'un portefeuille ministériel dédié à la diaspora,
- la volonté d'opérationnaliser la Direction générale des Congolais de l'Étranger (DGCE),
- et l'engagement à structurer un dialogue permanent et institutionnalisé avec les communautés congolaises établies à l'étranger.

### **4. Interventions des représentants de la diaspora organisée**

Plusieurs représentants de la diaspora ont rappelé, de manière convergente, que leur participation aux travaux n'était ni symbolique ni circonstancielle, mais essentielle.

Une phrase est revenue de manière récurrente au cours des assises :

**« Quand on décide sans nous, on décide contre nous. »**

Cette expression résume l'exigence partagée d'une inclusion systématique, structurée et permanente de la diaspora organisée dans les processus de décision qui la concernent directement.

#### **Conclusion de l'annexe**

Les interventions institutionnelles consignées dans cette annexe confirment une évolution majeure de la politique nationale envers la diaspora congolaise : celle d'un passage progressif d'une relation consultative à une relation partenariale, fondée sur la co-construction, la coresponsabilité et la redevabilité mutuelle.

ANNEXE D — GALERIE PHOTOGRAPHIQUE OFFICIELLE (VERSION COMPLÈTE)

Cette annexe rassemble les éléments visuels officiels attestant de la participation effective de la diaspora congolaise et de l'implication directe des institutions de la République dans le cadre de l'Atelier d'évaluation de la mise en œuvre des recommandations issues des forums de la Diaspora congolaise, tenu à Kinshasa du 24 au 27 novembre 2025.

Photos 1 — Travaux en commission thématique



CONSEIL CANADIEN DE REPRÉSENTATION DES COMMUNAUTÉS CONGOLAISES (CCRCC)  
Atelier National d'Évaluation des Recommandations des Forums de la Diaspora (2008–2025)



**Légende :**

*Session de travail en commission thématique réunissant des représentants de la diaspora congolaise, des experts et des cadres institutionnels, consacrée à l'analyse approfondie des recommandations relatives à la gouvernance, au cadre juridique et à la structuration du lien État–Diaspora.*

Kinshasa, novembre 2025.

© Gouvernement de la RDC

Photos 2 — Séance plénière solennelle



**Légende :**

*Séance plénière solennelle marquée par la présence des membres du Gouvernement, des responsables institutionnels, des mandataires publics et des participants à l'atelier, lors d'un moment protocolaire majeur des travaux.*

Kinshasa, novembre 2025.

© Ministère des Affaires étrangères – RDC

**Photo 3 — Allocution officielle du Ministre délégué**



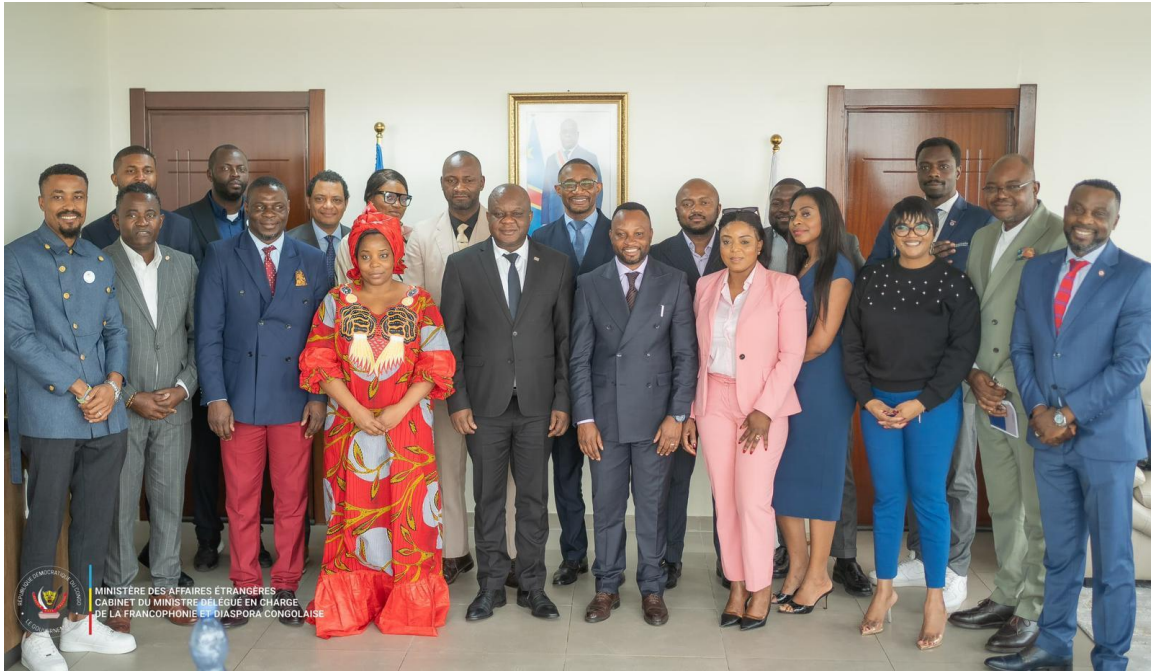
**Légende :**

*Allocution de Son Excellence Monsieur Crispin Mbadu Phanzu, Ministre délégué auprès du Ministre des Affaires étrangères, chargé de la Francophonie et de la Diaspora congolaise, lors des travaux de l'atelier d'évaluation.*

Kinshasa, novembre 2025.

© Ministère des Affaires étrangères – RDC

**Photo 4 — Photo officielle de groupe (dialogue État–Diaspora)**



**Légende :**

*Photo officielle de groupe prise à l'issue d'une séance de travail entre les représentants de l'État et les délégués de la diaspora congolaise, symbolisant l'engagement commun en faveur d'une gouvernance inclusive et participative.*

Kinshasa, novembre 2025.

© Gouvernement de la RDC